

HEBDO DE L'ANNÉE
2005 AU QUÉBEC



L'EXPRESS D'OUTREMONT

LE GRAND JOURNAL DES GENS D'ICI

La référence en immobilier à Outremont, Mont-Royal et Côte-des-Neiges

Transcontinental

OUTREMONT
MLS 1126045

COTTAGE - 649,000\$

Plus de 20 ans d'expérience

Charlotte Michaud
AGENCEUR EN CHARGE

James Morris
AGENCEUR EN CHARGE

272-1010

Sutton GROUPE SUTTON IMMOBILIER

ne année, N° 386 © 2005 ■ Le jeudi 6 octobre 2005 ■ Paraît tous les jeudis ■ Gratuit

FORÊT MENACÉE À OUTREMONT

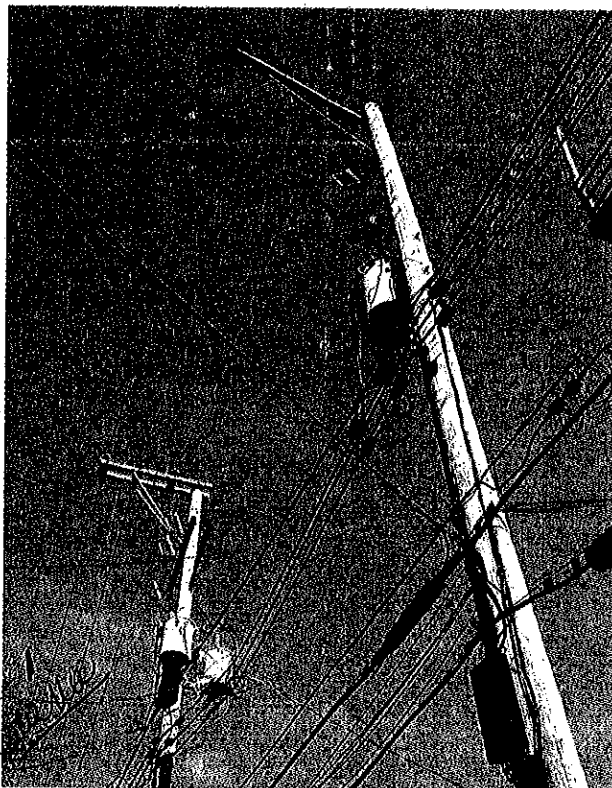
MAXIM LABRIE

La forêt de poteaux électriques qui défigure actuellement le paysage de la partie nord-est d'Outremont est menacée. En effet, l'arrondissement a accepté, lors de l'assemblée publique du conseil de lundi, que la Commission des services électriques de Montréal (CSEM) mette le projet d'enfouissement des fils électriques de ce secteur sur la pile des dossiers prioritaires, signifiant du coup le début de la fin pour ces immenses piquets.

« Il s'agit d'une demande de la Commission, qui a identifié certaines priorités pour l'enfouissement des fils sur notre territoire, explique le maire d'Outremont, Stéphane Harbour. Pour valider leur proposition, elle nous demande d'adopter une résolution dans ce sens. »

M. Harbour insiste depuis environ deux ans auprès de la CSEM, dont le mandat est de favoriser et de coordonner l'enfouissement du réseau de câbles et de fils aériens sur l'île de Montréal, afin que ce quartier outremontais figure parmi ceux à faire en priorité.

« Les gens là-bas trouvent que les poteaux sont pas mal proches des balcons. Ce qui est important pour



Les poteaux électriques qui défigurent le secteur nord-est de l'arrondissement ne feront éventuellement plus partie du paysage.

not, c'est d'être sur la liste prioritaire», mentionne la conseillère politique du maire, Jean-Claude Patenaude, soulignant que le réseau électrique est principalement souterrain à Outremont, sauf dans ce «secteur oublié», qui a été développé «à la fin».

Bien qu'il ne puisse mentionner de date précise, le maire Harbour souhaite que les travaux débutent «le plus vite possible». «On va pousser», dit-il.

La Ville de Montréal et Hydro-Québec se partageront les coûts pour l'enfouissement des fils électriques. «Pour un quartier existant, c'est le programme de conversion qui s'applique, explique Réginald Lebrun, chef de la division planification à la CSEM. La conception du projet d'enfouissement est faite par la Commission et sa réalisation est payée par la Ville de Montréal et Hydro-Québec, qui participe à 30%.»

Dans le cas d'un quartier résidentiel en chantier, fait remarquer M. Lebrun, la majeure partie des dépenses liées à l'enfouissement du réseau électrique est à la charge du promoteur immobilier. En effet, Hydro-Québec paie alors seulement l'équivalent de ce que lui aurait coûté l'installation aérienne des lignes de courant.

Photo: Marilaine Bolduc-Jacob